

PROCÈS-VERBAL
Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le 7^e jour de mars 2011 à 19 heures, au Centre Communautaire, 165, Avenue Centrale Nord, Stratford (Québec), G0Y 1P0 à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Couture, conseiller	siège # 1
Monsieur Yvon Lacasse, conseiller	siège # 3
Madame Maryse Lessard, conseillère	siège # 5
Monsieur J. Denis Picard, conseiller	siège # 6

Absences motivées :

Monsieur Émile Marquis, conseiller	siège # 2
Monsieur André Gamache, conseiller	siège # 4

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, Jacques Fontaine

Madame Manon Goulet, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Consultation publique concernant deux dérogations mineures

1- Items statutaires

1.1- Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2- Adoption du procès-verbal	Décision
• Session ordinaire du 7 février 2011	
• Session extraordinaire du 2 mars 2011	
1.3- Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4- Adoption des comptes à payer	Décision
1.5- Dépôt de la situation financière en date du 28 février 2011	Information
1.6- Rapports des comités	Information

2- Administration

2.1- Arrérages de taxes 2009	Décision
2.2- Autorisation de dépenses des élus	Décision
2.3- Formation sur la gestion des contrats	Décision
2.4- Règlement no. 1060; Délégation de pouvoir	Décision
2.5- Résolution d'appui; Recensement 2011	Décision

3- Aqueduc et Égout

3.1- Facture Lemay, Côté Architectes	Décision
--------------------------------------	----------

4- Sécurité publique

5- Voirie

6- Urbanisme et environnement

- 6.1- Dérogation mineure; Lot 7-7 Rang 4 SO Décision
6.2- Dérogation mineure; Lot 6-4 Rang 7 SO Décision

7- Loisir et culture

- 7.1- Demande de subvention – Assoc. Résidents Lac Thor Information
7.2- Versements des subventions; Associations de lacs Décision
7.3- Adhésion au Cantonnier Décision

8- Affaires diverses

9- Liste de la correspondance et invitations

10- Période inter-actions

11- Certificat de disponibilité

12- Levée de la session régulière

Monsieur le maire fait mention de l'absence motivée des conseillers Émile Marquis et André Gamache. La conseillère Maryse Lessard est absente en début de rencontre.

1- Items statutaires

1.1- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté tout en y laissant les affaires diverses ouvertes.

2011-03-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Consultation publique concernant 2 dérogations mineures

Monsieur le maire vérifie si les demandeurs sont présents dans la salle. Aucune question ou/et représentation n'est faite. Les membres du Conseil vont statuer sur les demandes au point 6.

1.2- Adoption du procès-verbal

* Session ordinaire du 7 février 2011

Il est proposé par J. Denis Picard
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 7 février 2011 tel que présenté.

2011-03-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

* Session extraordinaire du 2 mars 2011

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session extraordinaire du 2 mars 2011 tel que présenté.

2011-03-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur le maire explique qu'il y avait 2 points à l'ordre du jour :

- 1) Avis de motion afin que soit présenté ce soir un règlement déléguant certains pouvoirs à la directrice générale en matière de gestion contractuelle.
- 2) Une résolution d'appui à la Municipalité de Saint-Sébastien dans le but de devancer la date de la pose des pneus d'hiver au 15 novembre.

1.3- Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4- Adoption des comptes à payer

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD

Liste des comptes à payer en date du 7 mars 2011

3 BELL CANADA	248.48
4 MUNIC. DE STRATFORD - PETITE CAISSE	83.17
6 MAGASIN GÉNÉRAL DE STRATFORD	234.22
9 BILO-FORGE INC.	810.90
19 BIOLAB-DIVISION THETFORD	191.29
21 J.N. DENIS INC.	492.57
29 VILLE DE DISRAELI	773.30
31 DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIERE	1 840.38
34 MEGABURO	676.43
52 FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE	12.00
55 BENOIT BOISVERT	168.28
61 CMP MAYER INC.	50.29
87 RECEVEUR GENERAL DU CANADA	4 713.97
88 MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	9 787.56
120 CARRA	544.27
141 LES LOISIRS ST-GABRIEL DE STRATFORD	5 000.00
144 POSTES Canada	197.09
153 JOHN MEUNIER INC.	237.61
158 S.A.A.Q.	9 897.55
258 JOCELYN ROY ELECTRIQUE 2010 INC.	1 118.97
301 MARCHE REJEAN PROTEAU INC.	49.83
404 ROGERS SANS-FIL	54.74
445 MUNICIPALITE DE SAINT-ROMAIN	757.28
479 PETROLES FRONTENAC INC	15 405.89
489 LES EDITIONS JURIDIQUES FD	189.00
517 INDUSTRIE CANADA	543.00
530 SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	300.88
542 MUNICIPALITE DE WEEDON	2 948.43
549 COMBEQ	626.59
572 FONDACTION	1 379.92
584 BATIRENTE	689.96
717 ADELARD LEHOUX & FILS LTEE	141.72
762 RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	3 557.28
796 CYBER 3D	129.85
864 CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC	427.22
889 PROPANE GRG INC.	1 861.05
892 ATELIER R.N. senc.	262.57

902 GAGNON EQUIP. & FOURNITURES IND.	276.84
1001 SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS	20.00
1049 SOCIETE FINANCIERE GRENCO INC	248.93
1052 LE PRO DU CB inc.	1 416.66
1066 ALSCO CORP.	118.98
1077 BATTERIES EXPERT DISRAELI	132.57
1081 SOC. DÉV. DURABLE DARTHABASKA INC	8 557.84
1115 RÉGIE DES MATIÈRES RESIDUELLES	355.37
1121 YVON LACASSE	49.68
1124 DANIEL COUTURE	42.80
1150 ROLAND BRAULT	1 415.00
1155 RICHARD LAFLAMME	549.51
1159 ALAIN CAMPEAU	385.00
TOTAL	79 972.72

Le conseiller Daniel Couture apporte une précision sur le compte # 762, relativement à la modification du camion Peterbilt.

Le compte # 158 correspond au montant de toutes les immatriculations de notre flotte de véhicules.

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2011-03-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5- Dépôt de la situation financière en date du 28 février 2011

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 28 février 2011.

Il est mentionné que la marge de crédit du compte courant soit augmentée à 200 000 \$, résultat du remboursement d'un montant de 140 000 \$ au compte aqueduc. La rentrée du 1^{er} versement de taxes va remettre le solde à la normale.

1.6- Rapports des comités

Aqueduc et égouts : Jacques Fontaine

2 rencontres sont prévues avec Monsieur Pierre Béliveau et Madame Julie Roy dans le but d'obtenir de ces deux propriétaires un droit de passage notarié.

Arrivée de la conseillère Maryse Lessard à 19h10. La séance est suspendue quelques minutes; la directrice générale va chercher des documents. Reprise de la séance à 19h15.

Monsieur Gaétan Côté a été rencontré établissant un accord de principe dans le but de protéger la Source Côté.

L'ingénieur continue ses démarches de planification en terme de chloration, d'électricité, tuyauterie, mécanisation, etc. Il va sous-contracter les différents volets du projet.

Relation de travail : Yvon Lacasse

Signature d'une entente avec le syndicat concernant le remboursement des dépenses de repas et déplacement. Il s'agit du règlement # 1058.

Domaine Aylmer : Daniel Couture

Une rencontre est prévue cette semaine avec le promoteur Monsieur Pierre Bédard dans le but de l'aviser qu'il y a une étude en cours : des carottes ont été prélevées entre la rivière Maskinongé et le Quai de Stratford décelant des dépôts de métaux lourds. Des carottes seront prélevées de l'autre côté du lac afin de poursuivre cette étude.

Développement économique : Daniel Couture

Daniel Couture a rencontré un membre du groupe d'OrganisAction à savoir si le comité continue ses activités. À suivre

Voirie et équipements

Information et communications : Daniel Couture

Implication dans le Stratford-Info.

Finances et budget : Daniel Couture

Le conseiller Daniel Couture a rencontré certains citoyens qui sont satisfaits de la taxation ainsi que du Stratford-Info.

Urbanisme

Environnement

Bâtiments

Bibliothèque

Transports : Yvon Lacasse

Rencontre à Trans-Autonomie ; Le service est de plus en plus utilisé par la clientèle.

Loisirs et culture : J. Denis Picard

La saison pour la patinoire a été écourtée à cause du manque d'eau.

Sécurité publique

Internet Haute Vitesse : Daniel Couture

Le conseiller Daniel Couture a assisté à la dernière réunion du Conseil d'administration de la coopérative à titre de membre du C.A.

Il manque du financement pour démarrer le projet. Avis aux intéressés.

2- Administration

2.1- Arrérages de taxes 2009

Considérant que les arrérages de taxes de l'année 2009 sont impayés pour ces matricules :

- 3768 39 5565
- 4470 39 5030
- 4471 10 4524

Considérant que la date limite à la MRC du Granit pour l'envoi en ventes pour taxes est le 16 mars 2011;

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford autorise la directrice générale à poursuivre la procédure habituelle; soit l'envoi à la MRC des dossiers mentionnés ci-haut si non paiement d'ici le 16 mars 2011.

Ces personnes ont été contactées.

2011-03-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2- Autorisation de dépenses des élus

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil à chaque fois qu'un conseiller doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la Loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : Daniel Couture, André Gamache, Jacques Fontaine, Émile Marquis, J. Denis Picard et Yvon Lacasse.

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces conseillers auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2011-03-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3- Formation sur la gestion des contrats

Il est proposé par J. Denis Picard
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford autorise la directrice générale, Manon Goulet, à suivre la formation sur la gestion des contrats municipaux au coût de 250.00 \$ taxes incluses. De plus, les frais de déplacement seront partagés avec la Municipalité de Stornoway.

2011-03-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.4- Règlement n° 1060; Délégation de pouvoir

Lecture du règlement par le conseiller Daniel Couture.

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD

RÈGLEMENT NUMÉRO 1060 DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS EN MATIÈRE CONTRACTUELLE

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford a adopté une politique de gestion contractuelle qui prévoit notamment, comme mesure, de déléguer le pouvoir à un fonctionnaire de procéder à la nomination des membres d'un comité de sélection lorsqu'un contrat doit être analysé par celui-ci;

Considérant que ce pouvoir de délégation doit être exercé par le règlement du conseil de la Municipalité, en vertu de l'article 936.0.1.1 du Code municipal;

Considérant que le comité de sélection doit être formé d'au moins trois membres, autres que des membres du conseil;

Considérant que la politique de gestion contractuelle prévoit aussi, comme mesure, que le conseil délègue le pouvoir à un fonctionnaire de procéder au choix des soumissionnaires potentiels lorsque la loi permet un processus d'appel d'offres par voie d'invitation écrite;

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du 2 mars 2011;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le conseil délègue au directeur général et secrétaire-trésorier le pouvoir de procéder à la nomination des membres d'un comité de sélection lorsque des soumissions doivent être étudiées par un tel comité, que ce soit en vertu des dispositions impératives du Code municipal ou parce que le conseil a choisi ce mode d'appel d'offres facultatif.

La nomination des membres du comité doit être faite avant le lancement du processus d'appel d'offres et leur identité doit rester confidentielle jusqu'à la fin de leurs travaux.

Article 3

Le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à rémunérer les membres d'un comité de sélection qui ne sont pas des fonctionnaires ou des employés de la Municipalité.

Dans le cas où des membres du comité de sélection, incluant le secrétaire, sont des ressources professionnelles (avocats, ingénieurs ou autres), le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à le rémunérer selon leur tarif horaire usuel.

Dans le cas où des membres du comité sont des citoyens, le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à leur allouer une rémunération forfaitaire d'un montant de 50.00 \$ pour chaque séance du comité. Aux fins du présent règlement, est réputée être une séance la présence d'un membre d'une durée de trois (3) heures ou moins pour les travaux du comité. Tout dépassement de cette durée devient une séance additionnelle pour chaque tranche de trois (3) heures ou moins de présence.

Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi autorisé à payer les frais de déplacement et les dépenses inhérentes aux repas des membres du comité selon les tarifs en vigueur à la Municipalité.

Article 4

Le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à choisir les entreprises ou les fournisseurs qui sont invités à présenter une soumission dans tous les cas où la loi prévoit qu'un contrat peut être adjugé de gré à gré ou sur invitation d'au moins deux fournisseurs ou entreprises.

Article 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Jacques Fontaine, maire

Manon Goulet, directrice générale
Secrétaire-trésorière

Avis de motion donné le

2 mars 2011

Adoption le

7 mars 2011

Avis public d'entrée en vigueur le

8 mars 2011

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford procède à l'adoption du règlement # 1060 déléguant certains pouvoirs en matière contractuelle.

2011-03-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

M. le maire Jacques Fontaine apporte certaines précisions.

Il s'agit d'un règlement autorisant le directeur général/directrice générale à former un comité de sélection qui va analyser les soumissions reçues lors d'appel d'offres pour services professionnels.

Ce comité est composé de non-élus et le choix de ses membres est secret; Les membres du conseil ne se mêlent pas de l'administratif.

La compensation lors d'une rencontre de 3 heures est de 50.00 \$ comparativement au montant de 25.00 \$ remis aux élus qui siègent sur les comités pléniers qui durent parfois une journée.

La conseillère Maryse Lessard se questionne afin de clarifier qu'il s'agit bien d'un règlement qui permet de nommer un comité de sélection.

Monsieur le maire Jacques Fontaine explique la procédure d'attribution de contrats pour des services professionnels.

4- Sécurité publique

5- Voirie

6- Urbanisme et environnement

Les membres du conseil se retirent pour délibérer sur ces deux demandes à 19h45.

Retour à 19h59

Le rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme a été déposé à la séance du conseil du 7 février 2011 concernant ces demandes.

6.1- Dérogation mineure; Lot 7-7 Rang 4 SO

Demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble portant le numéro cadastral : lot 7-7 Rang 4 SO du Canton de Stratford.

La dérogation mineure vise le remplacement ainsi que le déplacement d'une maison mobile sur le terrain familial.

Considérant que cette demande contrevient à deux règlements énoncés ci-dessous :

Sous-section 8.2.1. paragraphe g)

« Les maisons mobiles déjà installées sont protégées par droit acquis. Cependant, elles peuvent être réparées, mais ne peuvent être remplacées. Advenant le remplacement, le droit acquis prend fin. »

Sous-section 7.2.1

« Un terrain ne peut être occupé que par un seul bâtiment principal. »

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford refuse d'accorder cette dérogation.

2011-03-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.2- Dérogation mineure; Lot 6-4 Rang 7 SO

Demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble portant le numéro cadastral : lot 6-4 du Rang SO du Canton de Stratford.

La dérogation mineure demandée vise l'acceptation de l'emplacement du patio et de la piscine tous deux situés dans la marge de recul avant.

Considérant que la municipalité n'a pas toutes les informations nécessaires qui lui permettent de statuer sur cette demande;

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford remette à plus tard la décision par manque d'informations.

2011-03-15

7.3- Adhésion au Cantonnier

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford défraie le coût de 30.00 \$ pour son adhésion au Cantonnier.

2011-03-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8- Affaires diverses

9- Liste de la correspondance et invitations

Informel :

- Offre d'accompagnement; Contact Cité

Offre d'accompagnement; Rédaction d'appel d'offres pour services professionnels.

- Courriel de Maryse Lessard

Lecture du courriel de la conseillère Maryse Lessard par la directrice générale.

Monsieur le maire demande à la conseillère si elle veut faire un commentaire en rapport avec ce courriel.

Maryse Lessard ne veut pas émettre de commentaires.

Monsieur le maire Jacques Fontaine fait mention d'un compte de dépense remis par la conseillère Maryse Lessard.

Monsieur le maire ajoute que si un montant a été versé à un élu en rapport avec une dépense non justifiée, ce montant sera remboursé.

Demandes de supports financiers

- **Fondation Jeunesse Secondaire Disraëli**

- **Club VTT**

Le conseiller Yvon Lacasse mentionne qu'un montant de \$21.00 est ajouté au moment de l'immatriculation d'un VTT afin d'aider les associations.

Monsieur le maire ajoute que par son règlement No. 1044, la municipalité fait beaucoup en autorisant la circulation pendant toute l'année sur certains chemins.

- **Tour Cycliste du Lac Aylmer**

Il est proposé par J. Denis Picard
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford supporte financièrement le « Tour Cycliste du lac Aylmer » en remettant la somme de 100 \$.

2011-03-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Invitations :

Centre de l'Amitié de Stratford

10- Période inter-actions

Le maire et les conseillers répondent aux questions et interrogations des citoyens et citoyennes.

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce septième (7) jour de mars 2011.

12- Levée de la session régulière

Il est proposé par Jacques Fontaine
Et résolu;

Que la séance régulière soit levée à 20 h 55.

2011-03-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Jacques Fontaine
Maire

Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière